



GRAND PRIX JEUNES GOLF DES 24 HEURES – LE MANS

ET CRITÉRIUM

LES 4 ET 5 MARS 2023

Épreuve comptant pour le mérite national jeune, qui répond au cahier des charges des Grands Prix Jeunes 2023 et qui compte pour LE GRAND OUEST KIDS TOUR dans les catégories U10 U12

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les jeunes de moins de 17 ans, licenciés à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur.

Tous les joueurs licenciés en France devront être en règle sur la question médicale (certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou questionnaire de santé de prolongation) et avoir acquitté le droit de jeu fédéral de 2023 (sauf pour la Catégorie U10).

9 « wild cards » fédérales flottantes...communiquées après la clôture.

L'index pris en compte est celui de la clôture des inscriptions **le 16 février 2023**.

Dans chaque catégorie, les participants seront retenus en prenant compte de l'ordre du mérite jeune puis l'ordre des index et ensuite l'ordre d'arrivée des inscriptions. La liste définitive des inscrits sera publiée à partir du **19 février 2022** sur le site du golf (www.golfdes24heures.fr).

L'entraînement gratuit est prévu le VENDREDI 3 MARS 2023 exclusivement sur réservation au 02 43 42 00 36 ou en écrivant un mail à accueil@golfdes24h.fr

FORMULES

Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours.

U10 Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour / U10 Score maximum 9 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours.

CATÉGORIE	GARÇONS		FILLES	
	marques	longueur	marques	longueur
MINIMES U16	blanches	5933	bleues	4988
BENJAMINS U14	jaunes	5565	rouges	4784
U12	bleues	4949	violettes	4323
U10	violettes	4323	violettes	3740
U10 (du 1 au 9)	violettes	2169	oranges	1870

Séries :

- Série Poussins

o 2 fois 18 trous (GPJ)

- Série Poussines

o 2 fois 18 trous (GPJ)

- 1 Série U10 Garçons

o 2 fois 18 trous (intégrés aux U12 du GPJ)

o 2 fois 9 trous (Critérium)

- 1 Série U10 Filles

o 2 fois 18 trous (intégrées aux U12 du GPJ)

o 2 fois 9 trous (Critérium)

Départage U16, U14, U12, U10 (parcours 2 x fois 18 trous) : En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans chaque catégorie, le départage se fera en **play off** sur le 18, maximum 2 fois puis si égalité, sur le 9, maximum 2 fois. En cas d'égalité, les joueurs retournent au 18 pour recommencer la séquence.

Départage U10 (parcours 2 x fois 9 trous du 1 au 9) : En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans la catégorie, le départage se fera en **play off** sur le 9, maximum 2 fois puis si égalité, sur le 8 et puis, si égalité, et sur le 9, maximum 2 fois. En cas d'égalité, les joueurs retournent au 9 pour recommencer la séquence.

Départs : Lors du 1er tour, le tirage des départs se fera par catégories et par sexe en respectant

l'ordre des index. Les horaires seront communiqués à partir du **VENDREDI 2 MARS 2022.**

Lors du 2ème tour, le tirage des départs se fera par catégorie et par sexe dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour.

REGLES SPECIFIQUES DE L'EPREUVE

Épreuve « **non-fumeur** » : Il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

Les chariots électriques et l'utilisation des appareils de **mesure de distances** sont interdits.

Accompagnateurs : Lors de chaque épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de club, etc., devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils (40m). Toute infraction constatée donnera lieu à un avertissement. Toute infraction ultérieure sera soumise au comité pour une possible disqualification du joueur concerné.

Cadets : Les cadets ne sont pas autorisés. Pénalité générale pour chaque trou au cours duquel une infraction s'est produite.

PRIX

Un prix est offert aux scores "Brut" de chaque catégorie. En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

COMITÉ

Directeur du Club (représentant du club organisateur)

Président de l'AS,

Représentant des arbitres : hervé Valo, Jean-Marc Lapierre

Représentant de la Ligue : Bertrand MORVILLIERS

ENGAGEMENT

Les engagements sont à adresser par écrit avant le **JEUDI 16 FÉVRIER 2023** à GOLF DES 24 HEURES - LE MANS Route de Tours 72230 MULSANNE.

Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant des droits d'inscription fixé à 40 € pour le U16, U14, U12, ou U10,

20 € pour les participants au critérium, chèque à l'ordre du Golf des 24 heures situé Route de Tours 72230 Mulsanne. Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le 2 MARS 2023, midi. Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs reste redevable du droit d'inscription sauf cas de force majeure.

